



BREVET PROFESSIONNEL Aménagements paysagers

NIVEAU 4

Délivré par le Ministère de
l'Agriculture
(Code RNCP 15 156 - Code
CPF 241 861)



Horti-Pôle Evreux
Formations Nature et Paysage

Taux de réussite : 53%
Taux de satisfaction : 61,3%
Taux d'insertion : 46,6%

**Etablissement Public Local
d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricole d'Evreux**

Objectifs de la formation

Former des chefs d'équipe paysagiste, qui participent aux travaux de création, d'aménagement et d'entretien des espaces verts, parcs, jardins, terrains de sport.

Les métiers du paysage

- Paysagiste d'Intérieur
- Entrepreneur Paysagiste
- Architecte Paysagiste
- Agent d'entretien des espaces verts
- Technicien Paysagiste
- Ouvrier Paysagiste

Conditions générales

- Être âgé(e) de 16 ans (ou 15 ans, si vous avez suivi le cycle complet du collège) et avoir moins de 30 ans (sauf situations dérogatoires)
- Être titulaire d'un contrat d'apprentissage
- Satisfaire à l'entretien de motivation et aux éventuels tests de positionnement
- Être titulaire d'un CAPP / BEP ou avoir suivi une une classe de seconde
- Rémunération selon la législation en vigueur
- Pas de frais de formation
- Logement en internat possible
- Inscriptions directement auprès du CFA
- Délai d'accès à la formation : renseignement disponible auprès du CFA



Déroulement de la formation

- Par voie continue : contrat sur 9 mois, 750h en centre soit environ 21 semaines en centre et 12 semaines en stage.
- Obtention du diplôme : Validation des 6 Unités Capitalisables en contrôle continu



Programme de la formation

UC 1 (Bloc de compétences n° 34214BC01)

Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager

UC 2 (Bloc de compétences n° 34214BC02)

Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement

UC 3 (Bloc de compétences n° 34214BC03)

Réaliser les travaux d'entretien des végétaux

UC 4 (Bloc de compétences n° 34214BC04)

Réaliser les travaux de mise en place des végétaux

UC 5 (Bloc de compétences n° 34214BC05)

Mettre en place des infrastructures

UC 6 / UCARE (Bloc de compétences n° 34214BC06)

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Le contrôle continu permet d'obtenir le diplôme, quand toutes les UC sont acquises

Le candidat conserve le bénéfice des unités acquises pendant 5 ans



Après cette formation

- L'insertion professionnelle
- Poursuite en Certificat de Spécialisation « Constructions Paysagères », « Arboriste – Elagueur »,...

CFA Horti-pôle Evreux

6, rue Georges Politzer - BP 3523 - 27035 Evreux Cedex

☎ 02.32.28.87.61 📠 02.32.28.76.84

cfa.evreux@educagri.fr

www.eapevreux.fr